

Test de Connaissance du Français pour l'accès à la nationalité française (TCF ANF)

Contact: Audrey Genin 04 79 75 84 15 audrey.genin@univ-smb.fr

(Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, fermé le mercredi)

INSCRIPTION (attention, aucune prise de rendez-vous par téléphone)

Tarif : 110€		Tarif préparation : 20€ (3h)	
Dates		Inscription jusqu'au	Cours de préparation
Septembre	29/09/2017	01/09/2017	23/09/2017
Octobre	13/10/2017	15/09/2017	07/10/2017
Novembre	10/11/2017	13/10/2017	28/10/2017
Décembre	08/12/2017	10/11/2017	02/12/2017
Janvier	12/01/2018	12/12/2017	pas de préparation
Février	09/02/2018	12/01/2018	03/02/2018
Mars	02/03/2018	02/02/2018	24/02/2018
Avril	06/04/2018	09/03/2018	31/03/2018
Mai	04/05/2018	06/03/2018	21/04/2018
Juin	01/06/2018	30/04/2018	26/05/2018
Juillet	06/07/2018	08/06/2018	30/06/2018

- ✓ L'inscription n'est définitive qu'après réception des pièces suivantes et dans le respect des délais mentionnés :
 - Formulaire d'inscription
 - Photocopie d'une pièce d'identité
 - Règlement de la totalité des frais
 - Enveloppe timbrée, format A4 (21 cm / 29.7cm) 20g avec nom et adresse du candidat

- ✓ A envoyer par courrier à l'adresse suivante :

ISEFE, bâtiment 14, domaine universitaire de Jacob Bellecombette BP 1104 73011 Chambéry cedex

- ✓ Ou à déposer sur place aux horaires suivants: lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h30.

- ✓ Cas de dispense :

- Personne de plus de 60 ans
- Personne titulaire d'un diplôme officiel (niveau minimum du brevet des collèges, CAP...) délivré dans un pays francophone à l'issue d'études suivies en français.
- Handicap
- Etat de santé déficient chronique
- Illettrisme (nous demander une attestation)

- **PAIEMENT**

- ✓ Par courrier (chèque), sur place (chèque ou espèces). Possibilité par virement bancaire (nous consulter).

- **RESULTATS**

- ✓ Envoyés sous 1 mois par courrier à l'adresse notée sur la fiche d'inscription ou à récupérer sur place.

Quelles certifications en langue française vous pouvez passer à l'ISEFE ?

➤ Diplômes

Le **DELFL tous publics (Diplôme d'Etudes de langue Française et le DALF (Diplôme Avancé d'Etudes en Langue Française)**, géré par le **CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques)** sont des diplômes de langue française, basés sur le **CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)**, valable à vie et visant un niveau précis.

Les 6 niveaux sont répartis de la façon suivante :

Delf	A1	A2	B1	B2
Dalf	C1	C2		

Chaque diplôme peut être passé indépendamment. Il est donc possible de s'inscrire pour en passer plusieurs en même temps.

Site à consulter www.ciep.fr

➤ Certifications

✓ Le **TCF (Test de Connaissance du Français)**, géré par le **CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques)** est un test évaluant le niveau de langue, valable 2 ans. Lors du déroulement des épreuves, tous les niveaux sont représentés et le résultat sera calculé en fonction des réponses du candidat.

Il existe plusieurs déclinaisons du TCF :

- le TCF TP (tout public) : utile pour évaluer son niveau de langue et très souvent demandé par les universités lors d'une inscription en Licence 2 ou 3, Master 1 ou 2.
- le TCF DAP (Demande d'Admission Préalable) : obligatoire pour les futurs étudiants étrangers et hors CEE en Licence 1 ainsi qu'en écoles d'architecture dans le cadre de la Demande d'Admission Préalable.
- le TCF ANF (pour l'accès à la nationalité française) : pour toute personne souhaitant demander un dossier de demande de nationalité française par naturalisation ou mariage
- le TCF Q (Québec) : pour toute personne déposant un dossier d'immigration pour le Québec

Site à consulter www.ciep.fr

✓ Le **TEF Canada (Test d'Evaluation du Français pour le Canada)**, géré par la **CCI Paris Ile de France (Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile de France)** est un test évaluant le niveau de langue et désigné par Citoyenneté et Immigration Canada et le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec pour tous les programmes d'immigration économique qui nécessitent, ou acceptent, des preuves de connaissances linguistiques.

Site à consulter www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-canada/

Quelles certifications en langue française vous pouvez passer à l'ISEFE ?

➤ Diplômes

Le **DELFL tous publics (Diplôme d'Etudes de langue Française et le DALF (Diplôme Avancé d'Etudes en Langue Française), géré par le CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques)** sont des diplômes de langue française, basés sur le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), valable à vie et visant un niveau précis.

Les 6 niveaux sont répartis de la façon suivante :

Delf	A1	A2	B1	B2
Dalf	C1	C2		

Chaque diplôme peut être passé indépendamment. Il est donc possible de s'inscrire pour en passer plusieurs en même temps.

Site à consulter www.ciep.fr

➤ Certifications

✓ Le **TCF (Test de Connaissance du Français), géré par le CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques)** est un test évaluant le niveau de langue, valable 2 ans. Lors du déroulement des épreuves, tous les niveaux sont représentés et le résultat sera calculé en fonction des réponses du candidat.

Il existe plusieurs déclinaisons du TCF :

- le TCF TP (tout public) : utile pour évaluer son niveau de langue et très souvent demandé par les universités lors d'une inscription en Licence 2 ou 3, Master 1 ou 2.
- le TCF DAP (Demande d'Admission Préalable) : obligatoire pour les futurs étudiants étrangers et hors CEE en Licence 1 ainsi qu'en écoles d'architecture dans le cadre de la Demande d'Admission Préalable.
- le TCF ANF (pour l'accès à la nationalité française) : pour toute personne souhaitant demander un dossier de demande de nationalité française par naturalisation ou mariage
- le TCF Q (Québec) : pour toute personne déposant un dossier d'immigration pour le Québec

Site à consulter www.ciep.fr

✓ Le **TEF Canada (Test d'Evaluation du Français pour le Canada), géré par la CCI Paris Ile de France (Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile de France)** est un test évaluant le niveau de langue et désigné par Citoyenneté et Immigration Canada et le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec pour tous les programmes d'immigration économique qui nécessitent, ou acceptent, des preuves de connaissances linguistiques.

Site à consulter www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-canada/